



**Le Syndicat.  
Die Gewerkschaft.  
Il Sindacato.**

**Communiqué de presse des syndicats Unia et Syna**  
Berne, le 1<sup>er</sup> mars 2022

Conférence de presse : négociations dans la construction en 2022

## **Les maçons veulent plus de protection de leur santé et la fin du vol d'heures**

La Convention nationale du secteur principal de la construction (CN) expire à la fin de l'année et doit être renégociée. Plus de 17 500 maçons ont voté l'automne dernier sur leurs revendications pour la nouvelle CN. Le vote a montré qu'ils ont besoin de plus de protection pour leur santé et veulent stopper le vol d'heures lors de déplacements et d'intempéries. Les syndicats Unia et Syna ont présenté aujourd'hui les revendications des travailleurs de la construction lors d'une conférence de presse. Les négociations conventionnelles avec la Société suisse des entrepreneurs (SSE) ont commencé le 28 février 2022.

« Cette année, les enjeux sont de taille pour les travailleurs de la construction. La CN qui règle les conditions de travail minimales expire à la fin de l'année. Sans CN, toutes les dérives seraient possibles : il n'y aurait pas de salaire minimum, pas de 13<sup>e</sup> salaire, pas de semaine de 50 heures et pas de protection contre le licenciement en cas de maladie », a déclaré Nico Lutz, responsable des négociations et responsable de la construction d'Unia, insistant sur l'importance des négociations.

### **Revendications : plus de protection, moins de pression et la fin du vol d'heures**

Les travailleurs de la construction ont défini leurs revendications dans le cadre d'un large vote qu'ils ont lancé sur les chantiers l'automne dernier, auquel plus de 17 500 maçons ont participé :

- Une revendication importante est celle d'une meilleure protection en cas d'intempéries. Cela inclut des critères clairs quant au moment d'interrompre les travaux. Non seulement les maçons ne doivent pas subir de réduction de salaire en cas d'intempéries, mais ils ne doivent pas non plus en assumer seuls le risque et devoir rattraper les heures perdues.
- Des journées de travail moins longues, des pauses payées et plus de vacances ont été considérées comme essentielles par les maçons pour contrer la pression croissante des délais et du temps.
- Pour empêcher que de plus en plus de travailleurs de la construction âgés ne soient jetés à la rue, ils doivent bénéficier d'une meilleure protection contre le licenciement.
- Le temps de déplacement de l'entreprise au chantier doit à l'avenir être intégralement payé. Aujourd'hui, une demi-heure par jour n'est pas du tout payée, ce qui est illégal. Les maçons travaillent ainsi gratuitement jusqu'à 100 heures par an.
- Les conditions d'hygiène sur les chantiers sont aujourd'hui en partie catastrophiques.

Les maçons demandent donc que davantage de toilettes soient prévues et que ces installations soient nettoyées régulièrement.

### **La pénurie de personnel qualifié, une conséquence de la pression croissante**

Différents facteurs indiquent qu'il est urgent d'agir dans la branche pour rendre les conditions de travail plus attrayantes :

- Le nombre d'apprentis qui se lancent dans un métier de la construction a pratiquement diminué de moitié au cours de ces dix dernières années.
- Un maçon sur deux quitte tôt ou tard le métier et change de branche.
- Cela accentue la pénurie de personnel qualifié à tous les niveaux. Aujourd'hui, non seulement les ouvriers du bâtiment qualifiés font défaut, mais aussi, et dans une large mesure, les cadres de la construction, du chef d'équipe au chef de chantier, en passant par le contremaître.
- De plus, ces prochaines années, la génération des baby-boomers arrivera à l'âge de la retraite et près d'un poste de contremaître sur deux devra être repourvu.

Pour Johann Tscherrig, responsable de la branche construction du syndicat Syna, il est donc clair que les employeurs doivent investir dans l'amélioration des conditions de travail en cette période de conjoncture très favorable. « Malheureusement, les maçons ne ressentent guère les avantages des bonnes perspectives conjoncturelles, au contraire : avec le boom de la construction, les besoins en personnel augmentent dans le secteur principal de la construction. La pénurie de personnel qualifié déjà existante va donc encore s'accroître à court terme. Pour les employés, cela signifie encore plus de travail avec des délais de construction encore plus courts », met-il en garde.

### **Les entrepreneurs exigent encore plus d'heures supplémentaires et moins de salaire**

Mais la Société suisse des entrepreneurs réclame des journées de travail plus longues, encore plus d'heures supplémentaires et en même temps des réductions de salaire. De plus, la Société suisse des entrepreneurs a menacé publiquement, déjà en automne dernier, d'un vide conventionnel si les maçons n'entraient pas en matière sur leurs revendications de dégradation.

Dans ce contexte, une chose est sûre pour Nico Lutz : « Les maçons ne peuvent accepter et n'accepteront aucune détérioration de leur convention. Ils ont des revendications légitimes et sont prêts à s'engager pour les défendre. La forte participation au vote des syndicats a montré qu'une meilleure convention est un point important pour les maçons et qu'ils sont prêts à se battre pour cela. »

[Lien vers le dossier de la conférence de presse](#)

### **Renseignements :**

Nico Lutz, responsable du secteur construction, membre du comité directeur d'Unia, 076 330 82 07

Johann Tscherrig, responsable de la branche construction de Syna, 079 611 70 26

Chris Kelley, coresponsable du secteur construction d'Unia, 076 302 27 15

Lucas Dubuis, porte-parole d'Unia, 079 632 56 60

Flurina Hoffmann, responsable de la communication de Syna, 044 279 71 03